

Rapport annuel CIMP 2025

Tables des matières

1	Avant-propos du président	2
2	Membres.....	2
3	Comité directeur/ Secrétariat	2
4	Représentation	3
5	Activités 2024	3
	5.1 Marchés de bétail de boucherie 2024	3
	5.2 Échange avec les organisations / autorités fédérales	4
	5.3 Évaluation de l'aptitude au transport des animaux	5
	5.4 Assemblée générale 2024 de la CIMP	5
	5.5 Vacance au sein du comité	5
	5.6 Élection du président de la CIMP au Conseil national	5
	5.7 Projet de vente aux enchères électroniques sur les marchés publics Fehler! Textmarke nicht definiert.	
	5.8 Adhésion à l'EZG Bodenseefleisch..... Fehler! Textmarke nicht definiert.	
6	Les travaux en perspective pour 2025.....	5
7	Remerciements.....	5

1 Avant-propos du président

Tout au long de l'année 2025, les prix du gros bétail et des vaches sont restés supérieurs à ceux de l'année précédente. Les moutons ont également atteint de bons prix en 2025. Après une année 2024 morose, le prix des veaux de boucherie a dépassé dès mars celui de l'année précédente et, à partir d'avril, celui de 2023. En ce qui concerne la viande de veau, aucun stockage n'a été nécessaire pour stabiliser le marché. Les prix des jeunes bovins d'engraissement ont été nettement supérieurs à ceux de l'année précédente en 2025. Le conseil d'administration de Proviande a fait preuve de bon sens en autorisant les importations de viande destinée à la transformation. Dans l'ensemble, on peut parler d'une bonne année pour les producteurs d'animaux de boucherie des espèces bovine et ovine. Jusqu'en août 2025, les prix des porcs de boucherie, à 4,80 francs par kg de poids carcasse, étaient supérieurs à ceux de l'année précédente. À partir d'août, les prix ont commencé à baisser pour chuter, peu avant le Nouvel An, de 70 centimes d'une semaine à l'autre, à 3,30 francs par kg de poids carcasse.

Après que le Parlement a imposé une réduction budgétaire à l'Office fédéral de l'agriculture en décembre 2024, l'OFAG a réduit en janvier l'indemnisation versée à Proviande au titre du mandat de prestations en cours de plus de 330 000 francs. De son côté, Proviande a alors supprimé la compensation versée aux organisateurs de marchés pour les animaux présentés. De plus, à partir de mi-2025, Proviande a introduit une taxe de 500 francs pour les marchés sur lesquels moins de 50 animaux étaient présentés. Ces changements imprévisibles ont pesé sur les organisations de marché et l'IGöM tant sur le plan économique qu'administratif et ont contraint l'IGöM à tenir une assemblée générale extraordinaire en décembre 2025 afin de régler le financement de l'IGöM, au moins pour l'année 2026. En mai 2025, l'assemblée générale ordinaire a pu se tenir à Berne. Guillaume Kolly, de la Coopérative fribourgeoise de commercialisation du bétail, a été élu au comité de la CIMP pour succéder à Michel Roulin, membre du comité et vice-président démissionnaire un an auparavant. François Monin, d'AgriJura, a été élu nouveau vice-président.

Ernst Wandfluh, Président de la CIMP

2 Membres

Organisation

Bauernverband beider Basel
Landw. Zentrum Ebenrain, Tierzucht & Viehabsatz
Berner Bauern Verband
Freiburgische Viehverwertungs-Genossenschaft
Glarner Genossenschaft für Viehabsatz
Graubünden Vieh AG
AgriJura Chambre d'agriculture
Luzerner Bäuerinnen- und Bauernverband
Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture
Kommission für Viehwirtschaft NW
AG Viehwirtschaft OW
Nutz- und Schlachtviehgenossenschaft SG
Schwyzer Viehvermarktungs AG
Commissione mercati bestiame Ticino
Chambre Valaisanne d'agriculture
Bauernvereinigung Oberwallis
Société Vaud Genève des producteurs de bétail de boucherie
Vianco AG, für die Schafmärkte im Thurgau
St. Gallischer Schafzuchtverband
EZG Bodenseefleisch AG,

Lieu

Sissach
Sissach
Ostermundigen
Posieux
Glarus
Cazis
Glovelier
Sursee
Cernier
Stans-Oberhof
Kerns
Bächli (Hemberg)
Rothenthurm
Castro
Conthey
Visp
Moudon
Lupfig
St. Margrethen
Märwil TG (ab 1.1.2025)

3 Comité directeur/ Secrétariat

Funktion	Name	Ort	Organisation
Président	Ernst Wandfluh	Kandergrund	Berner Bauernverband
Vice-président	François Monin	Glovelier	AgriJura
Membres	Christian Parli	Cazis	graubünden Vieh AG
	Christian Imfeld	Lungern	Bauernverband Obwalden
	Guillaume Kolly	Posieux	Coopérative fribourgeoise pour l'écoulement du bétail
			Schweizer Bauernverband
Secrétaire	Thomas Jäggi	Brugg	

4 Représentation

La CIMP est représentée par du personnel dans les organes suivants.

Organe	Représentant	Suppléant
Comité Producteurs Suisses de Bétail Bovin	Ernst Wandfluh	Christian Parli
Conseil d'administration Proviande (Suppléant)	François Monin	
Commission Marchés et pratiques commerciales Proviande	Ernst Wandfluh	
Commission permanente Production animale de l'USP	Ernst Wandfluh	
Groupe spécialisé pour des transports d'animaux et des abattoirs conformes à la législation sur la protection des animaux (GS TTS)	Christian Imfeld	

5 Activités 2025

5.1 Marchés de bétail de boucherie 2025

En 2025, les bovins, veaux compris, ont été livrés aux bouchers à des prix plus élevés qu'en 2024. Au total, la production nationale de viande de gros bovins (viande de boucherie et viande de transformation) a augmenté de 0,2 % en 2025 pour atteindre 120 150 tonnes. Les prix à la production sont restés supérieurs à ceux de l'année précédente tout au long de l'année. En 2025, les taureaux AM T3 se sont vendus en moyenne à 11,02 francs franco abattoir, soit 79 centimes de plus qu'en 2025. Les bovins T3 se sont vendus en moyenne à 11,02 francs, soit 80 centimes de plus que l'année précédente. Le cheptel de vaches laitières a diminué de 2'764 têtes, soit -0,5 %, pour s'établir à 524'535 têtes. Le cheptel des autres vaches s'élevait à 148'294 têtes à la fin de l'année, en baisse de 206 têtes, soit 0,1 %.

En 2025, 601 marchés de bétail (contre 629 l'année précédente) ont été organisés. C'est le canton de Berne qui en a compté le plus avec 179 (contre 195 l'année précédente), suivi de Fribourg avec 100 (contre 109). Au total, 56 239 têtes de bétail (contre 55 729 l'année précédente) ont été présentées. Cela représente une augmentation des présentations de 0,9 %. Les vaches de boucherie QM T3 se sont vendues en moyenne à 9,94 francs, soit 56 centimes de plus qu'en 2024. Des importations ont été autorisées pour couvrir la demande en viande de transformation. En 2025, 32 286 tonnes (25 815 tonnes) de viande bovine ont été importées au total. Dont 13 334 tonnes (10 090 tonnes) de carcasses d'animaux de transformation.

En 2025, les bovins de catégorie JB (jeunes bovins d'engraissement) ont atteint des prix compris entre 6,80 et 7,80 francs par kg de poids vif.

Marchés de moutons

En 2025, la production de viande ovine et d'agneau a baissé de 4,5 %, soit -214 tonnes, pour s'établir à 4 579 tonnes. Les prix des agneaux T3 se sont situés en moyenne à 15,45 francs, soit 77 centimes de plus qu'en 2024. Les organisateurs des marchés ont tenu 250 marchés aux moutons (contre 279 l'année précédente). Les présentations ont totalisé 45 685 animaux (59 251), soit 22,9 % de moins qu'en 2024. Ce recul est dû à la fièvre catarrhale ovine et au programme d'assainissement du piétin. C'est dans les Grisons que le plus grand nombre de moutons a été commercialisé, avec 11 347 têtes (12 145) réparties sur 68 marchés (72).

Consommation de viande

L'offre (poids vendu) par habitant de viande bovine a augmenté de 570 g en 2025 par rapport à 2024. Cette hausse de la consommation a dû être principalement satisfaite par une augmentation des importations. La demande a également augmenté pour la viande de porc, la viande de mouton et d'agneau, et surtout la viande de volaille. Les ventes de viande de veau ont quant à elles diminué.

Statistiques des marchés publics 2025

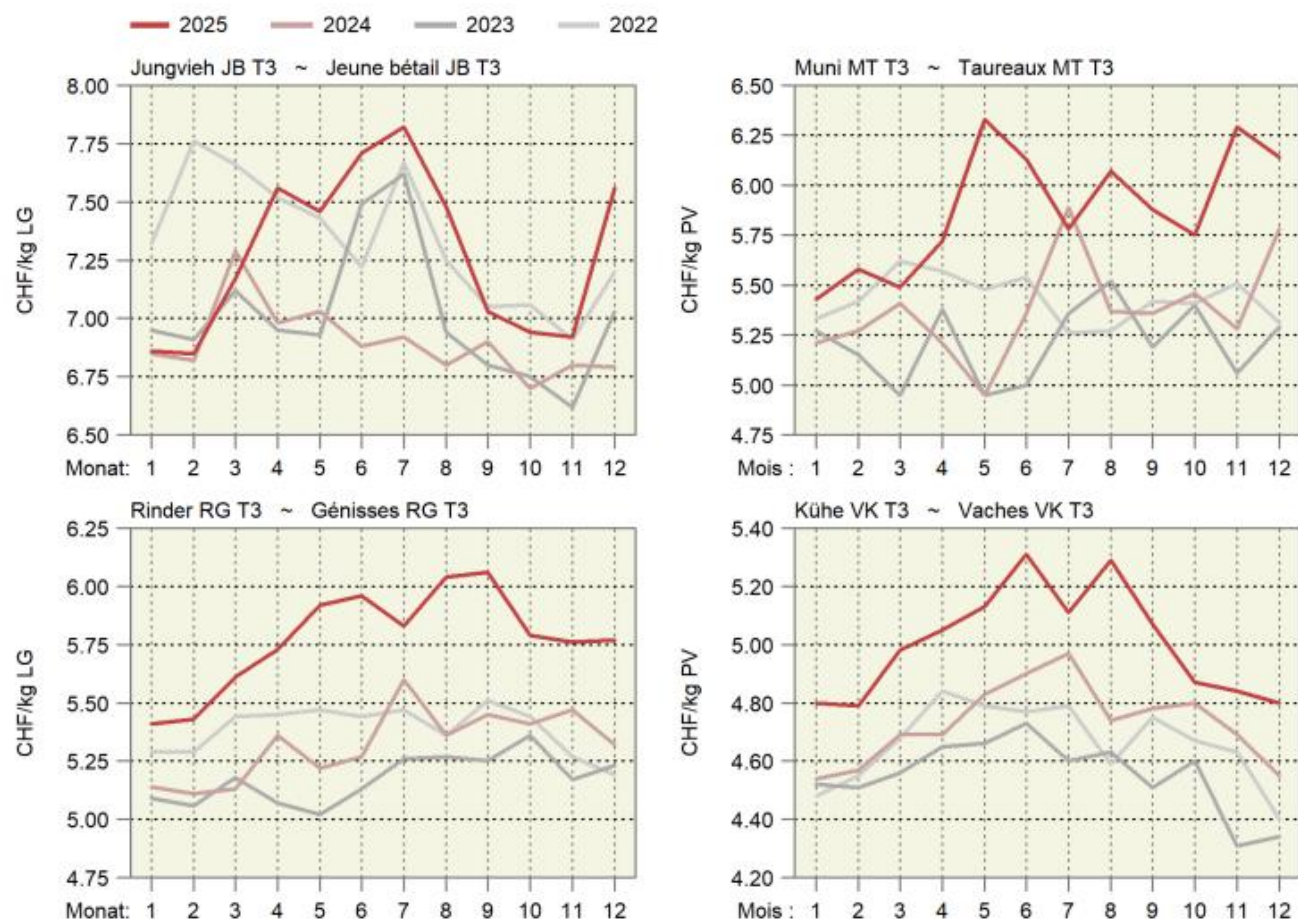
	2022	2023	2024	2025	
Rindviehmärkte					Marchés de bovins
Anzahl Märkte	647	623	629	601	Nombre de marchés
Aufgeführte Tiere	59'549	55'271	55'729	56'239	Apports
Durchschnittliche Auffuhr	92	89	89	94	Apports moyens
Übernahmen	300	405	56	23	Prises en charge
Schafmärkte					Marchés de moutons
Anzahl Märkte	289	288	279	250	Nombre de marchés
Aufgeführte Tiere	64'482	64'844	59'251	45'685	Apports
Durchschnittliche Auffuhr	223	225	212	183	Apports moyens
Übernahmen Schlachtschafe	431	1'580	31	-	Prises en charge moutons de boucherie
Übernahmen Weidelämmer	278	87	9	-	Prises en charge agneaux de pâturage

Auffuhr	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
MT	1'822	1'492	1'266	1'557	1'434	1'331	1'209	1'056
MA	365	403	347	398	380	334	351	918
OB	2'017	2'169	1'931	2'229	2'569	2'472	2'371	2'015
RG	6'877	6'875	5'804	7'145	7'466	7'416	7'086	5'875
RV	3'626	3'809	3'155	3'552	3'620	3'293	3'598	-
VK	37'937	37'879	33'404	35'245	35'346	32'203	32'392	38'221
JB	9'697	9'322	7'363	9'142	8'734	8'222	8'722	8'154
Grossvieh	62'341	61'949	53'270	59'268	59'549	55'271	55'729	56'239
LA	43'130	42'781	31'672	39'624	38'435	40'948	36'076	28'292
SM2	297	347	246	324	423	441	496	-
SM4	10'247	9'827	6'625	9'001	9'004	9'160	9'330	7'017
WP	16'970	17'380	13'073	15'006	16'620	14'295	13'349	10'376
Schafe	70'644	70'335	51'616	63'955	64'482	64'844	59'251	45'685

(Source : Proviande)

Preise auf den überwachten Märkten

Prix sur les marchés surveillés



Source : Agristat et Proviande

5.2 Échange avec les organisations / autorités fédérales

Le comité de la CIMP apprécie les contacts actifs au sein de la branche. Des discussions ont été menées avec Proviande, les autorités fédérales et en partie cantonales, l'OSAV et le SSMB sur l'aptitude au transport des animaux, la prévention de l'abattage des animaux gestants et les contrôles des documents. Depuis 2024, la CIMP est membre ordinaire du groupe spécialisé Transports d'animaux et abattoirs conformes à la protection des animaux (GT TTS) de Proviande. La CIMP est représentée par Christian Imfeld.

5.3 Réduction de l'indemnisation du mandat de prestations de Proviande – Conséquences pour la CIMP

Lors des débats sur le budget fédéral 2025 en décembre 2024, le Parlement a décidé de mesures d'économie pour l'administration fédérale. L'OFAG a alors réduit de 330 000 francs l'indemnisation du mandat de prestations de Proviande. En réaction à cela, Proviande a supprimé la compensation de 89 000 francs versée aux organisateurs de marchés pour les livraisons. Le financement de la cotisation annuelle de la CIMP à l'Union suisse des paysans, d'un montant de 22 000 francs, a ainsi également été supprimé. Cette cotisation annuelle à l'USP n'a pas pu être versée pour 2025. De plus, Proviande a introduit, à partir de mi-2025, une taxe de 500 francs pour les marchés dont l'approvisionnement est insuffisant (moins de 50 animaux).

La suppression des indemnités et la nouvelle taxe ont confronté de manière inattendue les organisations membres à d'importants défis financiers et organisationnels.

5.4 Assemblée générale 2025 de la CIMP

Le thème principal de la réunion du 23 mai 2025 a été la discussion sur la nouvelle réglementation du financement de la CIMP et des organisateurs de marché, suite aux coupes budgétaires décidées par Proviande.

Comme aucune solution aboutie n'a pu être élaborée dans ce délai très court, une assemblée générale extraordinaire a été prévue pour l'automne. Entre-temps, le comité a mené une consultation auprès des membres en leur proposant différentes options. Celle-ci n'a pas abouti à un résultat clair. Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 5 décembre 2025, le comité a fait adopter la décision suivante. Il est proposé à l'USP d'intégrer les cotisations de la CIMP à l'USP dans les cotisations des organisations spécialisées de l'élevage, qui sont prélevées via la BDTA. Il a en outre été décidé qu'à partir de 2026, une cotisation de 10 centimes par mouton enregistré serait introduite à titre de cotisation à la CIMP. Cette cotisation sera facturée pour la première fois en janvier 2027 aux membres de la CIMP qui organisent des marchés de moutons. Par ailleurs, l'AG extraordinaire a approuvé le budget 2026 de la CIMP, qui prévoit une perte de 17 250 francs. Cette perte est due aux cotisations de la CIMP à l'USP, qui n'ont pas pu être compensées par des cotisations plus élevées des organisateurs de marchés (membres de la CIMP).

5.5 Comité

Lors de l'assemblée générale de 2025, Guillaume Kolly a été élu au comité de la CIMP pour succéder à Michel Roulin. François Monin, d'AgriJura, a été élu nouveau vice-président.

5.6 Modification du financement des organisateurs de marchés

Les organisateurs de marchés étant eux aussi confrontés à un manque de moyens en raison des mesures d'économie prises par Proviande, une modification du chiffre 8.5 du règlement type a été négociée avec le Syndicat suisse des marchands de bétail. Au lieu de la taxe de commercialisation de 3 centimes par kg de poids vif net (hors TVA), les organisateurs de marché factureront désormais 19 francs par animal (hors TVA) aux acheteurs.

6 Les travaux en perspective pour 2026

La demande adressée à l'USP visant à intégrer la cotisation annuelle de la CIMP à l'USP dans les cotisations des organisations spécialisées de la production animale prélevées via la BDTA a été soumise par le comité en janvier.

7 Remerciements

Nous remercions chaleureusement nos collègues du comité, le directeur, l'USP, les partenaires du commerce, l'OFAG et l'OSAV, Proviande, les organisateurs de marché, les cantons qui nous ont soutenus, ainsi que tous les participants pour l'année écoulée. Nous souhaitons une bonne continuation de la collaboration avec et au sein de la CIMP.

Ernst Wandfluh, président

Thomas Jäggi, secrétaire